

HORIZON 360

Une sélection d'articles par le Centre de recherche de l'École des officiers de la gendarmerie nationale

Numéro 197

Novembre 2023

LE MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF

PAR LE COLONEL DAVID BIÈVRE

Chères lectrices, chers lecteurs,

Bienvenue dans cette dernière édition d'Horizon 360 pour l'année 2023, année qui s'achève comme elle a commencé. En effet, les crises de toutes natures se succèdent, une urgence chasse la précédente, faisant presque oublier la première. Les crises que nous rencontrons peuvent concerner l'environnement, la géopolitique, la sécurité, la société, le cyber – pour n'évoquer que certaines thématiques – mais ces dernières ont toutes en commun de révéler une hypersensibilité que les sociologues ont formalisée dans la société du risque : nous n'avons jamais été autant protégés, mais nous n'avons jamais été autant effrayés par le risque. Comme grille d'interprétation de ces crises, nous sélectionnons dans chaque opus d'H360 les éléments qui vous permettent de comprendre les contextes ou de détecter les signaux annonciateurs de nouvelles tensions ; en définitive, il semble que l'ultime enjeu soit celui de la résilience.

Alors que les fêtes de fin d'année apparaissent en ligne de mire, je souhaite que cette période soit réellement, pour chacun d'entre vous, celle d'une longue et belle respiration. Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et en particulier une joyeuse fête de Noël.

Prenez soin de vous.

Bonne lecture.

Le Centre de recherche de la gendarmerie (CREOGN) est agréé par l'administration fiscale au titre du mécénat d'entreprise pour la recherche, prévu notamment à l'article 238 bis du Code général des impôts. Ainsi, les versements au profit du CREOGN ouvrent droit à une déduction d'impôts à hauteur de 60 % des dons effectués. Si vous êtes une entreprise, vous pouvez devenir partenaire du CREOGN en nous contactant à l'adresse suivante : creogn.eogn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

SOMMAIRE

- Édito du Directeur du Centre

RÉSILIENCE



- Que commémore-t-on le 11 novembre ?

GENDARMERIE ET TERRITOIRES



- Mieux accueillir les victimes de l'industrie pornographique
- Violences faites aux femmes : partenariat de la gendarmerie nationale avec les boulangeries Paul
- SPOT, le chien-robot à l'aide de la police de Los Angeles
- Ouverture du marché de Noël de Strasbourg : entre festivités et sécurité
- Fatigue républicaine et insécurité, des élus lassés

IMAGINER LES DONNÉES DE DEMAIN



- Vers une solution fiable de blocage du porno pour les mineurs ?
- L'empoisonnement de données pour protéger les droits d'auteur
- *Mika*, le PDG de *Dictator*
- L'ambition chinoise : produire des robots humanoïdes en masse
- La sécurité routière, l'angle mort des voitures autonomes
- AI Pin, un nouvel outil ou un nouveau gadget ?
- Cybersécurité et mots de passe : un dangereux manque de prudence

L'AVENIR DES TERRITOIRES NUMÉRIQUES



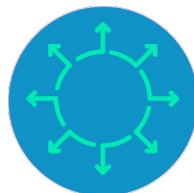
- Premier sommet mondial de l'intelligence artificielle
- 18 pays, dont la France, signent un accord sur la sécurité de l'intelligence artificielle
- Action en justice aux États-Unis contre Meta, accusé de nuire à la santé mentale des enfants et adolescents
- Un bunker anti-cyberattaques près de Nancy
- Cybercriminalité et usurpation d'apparence
- L'IA au service de la justice ?

ENVIRONNEMENT ET BIOSÉCURITÉ



- L'élevage industriel est un réservoir à pandémies humaines
- La voiture électrique risque de nous mener au désastre
- L'éco-anxiété des Français atteint un niveau record
- Renault Group et Valeo créent un moteur électrique sans terres rares
- La question de la gestion des forêts par l'ONF et le réchauffement climatique
- Comment le réchauffement climatique redessine la carte du commerce international

TRANSVERSE



➡ DROIT ET LIBERTÉS PUBLIQUES

- Vers une réhabilitation des condamnés pour homosexualité
- Cold Cases : affaire sur le devant de la scène
- Et si les délinquants choisissaient eux-mêmes leurs punitions ?
- Donald Trump présente ses propositions pour contrer l'immigration clandestine
- Le point sur les associations dissoutes par l'État français

➡ JEUX OLYMPIQUES 2024

- L'ONU vote la trêve olympique
- Les Franciliens se défient des JO 2024
- La chasse aux drones pour les Jeux olympiques de Paris 2024
- Jeux olympiques Paris 2024 : 15 000 militaires mobilisés pour l'événement

➡ GÉOPOLITIQUE

- Le Népal interdit TikTok : une question « *d'harmonie sociale* »
- La Chine se venge des États-Unis grâce à ses pandas

➡ ÉCONOMIE

- Le portage salarial : nouvel eldorado du travailleur indépendant ?
- Cryptomonnaies, NFT : après l'euphorie, la grande désillusion
- Imposition des plus riches en Europe et dans le monde

➡ RECHERCHE

- Le QI des humains est-il en régression ?
- SET 50F : le premier mannequin de crash-test féminin
- Les vertus de l'ennui
- L'impact des images : entre atrocités et guerre psychologique ?
- « Red Team » : des chercheurs aux allures de super-héros

➡ SOCIÉTÉ

- Inceste : la CIIVISE a rendu son rapport
- La santé mentale des hommes : une épidémie silencieuse
- Un appauvrissement du langage ?
- La « soumission chimique », un fléau difficile à prouver ?
- Pourquoi il est nécessaire de distinguer violence de genre et violence intrafamiliale
- Relance du dialogue mémoriel entre la France et l'Algérie
- Disparition de l'historien Emmanuel Le Roy Ladurie

ÉDITORIAL DU DIRECTEUR DU CENTRE

Cette revue du Centre est la dernière de l'année 2023, année qui a porté son lot de nouveautés, d'évolutions scientifiques, mais aussi ses difficultés, qu'elles soient économiques ou touchant à la sécurité de chacun d'entre nous.

Ainsi, nous sommes confrontés à un obscurantisme fanatique, à des communautarismes alliés à une certaine délitescence des fondements de notre société et des valeurs républicaines qui en faisaient la force, le ciment et l'autorité. Les derniers attentats, meurtres et agressions dont nous sommes les témoins impuissants et contre lesquels les forces de l'ordre doivent lutter au quotidien, en sont hélas le reflet. La fatigue républicaine de nos élus de proximité, comme plusieurs articles en témoignent, montre une réalité grandement inquiétante pour la démocratie.

Alors que l'année précédente résonnait des bruits de canons en Europe, 2023 se termine avec l'horreur perpétrée par un mouvement terroriste au Moyen-Orient, qui a réussi à faire oublier que tous les Palestiniens n'en font pas partie, qu'ils soient musulmans ou chrétiens, en les oppressant, et faisant déclencher sur cette population la foudre d'une répression qui, comme l'Histoire l'a déjà montré, porte en elle le ferment du recrutement de futurs terroristes issus des familles victimes d'une guerre qu'elles ne voulaient pas...

Tandis que nos gouvernants essaient de trouver des issues diplomatiques, les échos de tels événements, dénaturés de toute connaissance historique, travestis par des réseaux sociaux sans filtre, viennent alimenter les extrêmes et les scissions dans nos sociétés.

Parallèlement, les développements techniques se veulent nous apporter un mieux-vivre, comme certains articles semblent l'exposer, à moins qu'ils ne portent en eux des difficultés prochaines, ce sera à l'appréciation de chaque lecteur.

Alors que l'intelligence artificielle (IA) semble s'imposer dans tous les secteurs, économiques, industriels, médicaux mais également sociaux et psychologiques, comme vous pourrez le découvrir dans de nombreux articles, des développements logiciels afin d'en contrôler l'usage ou de l'empêcher d'agir apparaissent. Ce sont les premiers pas d'une résistance à l'envahissement de l'IA. Et nous découvrons l'ambivalence de sa mise en œuvre : d'un côté elle est une aide majeure pour la cybercriminalité permettant des usurpations d'apparence, de construire des escroqueries ou encore de développer des programmes de vols de données, et d'un autre côté elle pourrait venir renforcer les outils des forces de l'ordre, voire s'imposer comme un assistant du juge...

Mais cet environnement numérique en expansion permanente qui est maintenant le nôtre a des effets induits, tant sur la santé mentale des enfants, mais également sur celle des adultes, et des effets à venir encore méconnus comme la production de masse de robots humanoïdes...

Reste hélas des constantes comme l'exploitation des comportements humains la plus sordide avec l'esclavage sexuel de femmes et d'hommes dans le besoin, pour réaliser toujours plus de pornographie violente à la portée de tous, et des enfants malgré les outils pourtant à disposition.

Sur notre environnement semblent planer des menaces toujours plus inquiétantes les unes que les autres. À peine sortis de la pandémie du Covid-19, et alors que nous en avons encore les soubresauts, les prochaines maladies planétaires nous sont déjà annoncées par l'impossible maîtrise des élevages industriels.

Toujours dans ces annonces de prochaines catastrophes, alors que notre pays est impliqué dans moins de 1 % des émissions carbonées mondiales, l'éco-anxiété touche la majorité des Français. Au-delà des petits gestes quotidiens, recyclage, conservation, recherche d'objets pérennes, mise en place de circuits courts, etc., bref un comportement

que j'avais appris et acquis avec mes grands-parents et parents dans mon enfance, avant que notre société s'emballe et que d'aucuns redécouvrent au mieux ou découvrent simplement.

Pour clore cet éditorial, je rappelle la citation du philosophe Emile-Auguste Chartier, qui affirmait que « *le pessimisme est d'humeur ; l'optimisme est de volonté* ».

Construire ensemble 2024, c'est resserrer, voire recréer les liens, à quelques jours des fêtes de fin d'année, d'abord au sein de notre famille, mais aussi et surtout avec nos concitoyens, pour retrouver cette fraternité afin qu'elle ne reste pas un mot sur le fronton de nos monuments...

Par le Général (2S) François DAOUST



RÉSILIENCE



QUE COMMÉMORE-T-ON LE 11 NOVEMBRE ?

Le 11 novembre 1918, l'armistice entre la France et l'Allemagne est signé à Rethondes en forêt de Compiègne, en présence du maréchal Foch. Un armistice n'étant qu'une suspension provisoire des combats en vue de négocier la fin des hostilités, il faudra attendre la signature du traité de paix à Versailles, le 28 juin 1919, pour que la sortie de la Première Guerre mondiale soit actée.

Cette année, la cérémonie a une résonance particulière dans la mesure où elle est également l'occasion de commémorer le centenaire du premier allumage de la flamme du Soldat Inconnu, sous l'Arc de Triomphe, le 11 novembre 1923.

Rappelons, par ailleurs, que la loi du 28 février 2012 a fixé au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France, qu'ils soient civils ou militaires, ce qui permet de rendre hommage à ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX). Le 11 novembre français peut, à cet égard, être comparé au *Memorial Day* américain qui honore l'ensemble des militaires américains morts dans toutes les guerres.

[LA RÉDACTION, Que commémore-t-on le 11 novembre ?, vie-publique.fr, 1^{er} novembre 2023](#)



GENDARMERIE ET TERRITOIRES



MIEUX ACCUEILLIR LES VICTIMES DE L'INDUSTRIE PORNOGRAPHIQUE

Le ministère de l'Intérieur a produit un livret destiné à être distribué aux policiers et aux gendarmes afin que ces derniers soient mieux formés à accueillir les victimes de l'industrie pornographique.

Ce livret concerne plus particulièrement les acteurs tournant pour les vidéos de l'industrie pornographique qui pourraient être amenés à porter plainte contre leurs employeurs pour des faits n'ayant pas respecté leur consentement lors de la réalisation de certaines scènes. En effet, même si

les policiers et les gendarmes sont bien évidemment enclins à recevoir les plaintes de ce type de victimes comme ils le font pour n'importe quel citoyen, il peut être un peu déstabilisant, quand on n'y a jamais été confronté, d'instruire une plainte relative à une agression sexuelle lors du tournage d'un film pornographique. Le consentement donné par l'acteur n'est effectivement pas tacite pour toutes les pratiques sexuelles et il arrive parfois que des instants improvisés du tournage ne respectent pas les choix initiaux des artistes. L'enquêteur devra notamment s'attacher à mettre en lumière les éventuelles faiblesses de la victime qui auraient pu vicier ou altérer son consentement (toxicomanie, situation de grande précarité...).

[DI GIACOMO David, Violences faites aux femmes : les policiers et gendarmes davantage formés à l'accueil des victimes de l'industrie du porno, *francetvinfo.fr*, 25 novembre 2023](#)



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : PARTENARIAT DE LA GENDARMERIE NATIONALE AVEC LES BOULANGERIES PAUL

La gendarmerie nationale et les 400 enseignes de boulangerie Paul se sont associées pour mettre en place un dispositif dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

Toute la semaine du 20 novembre 2023, les boulangeries Paul ont diffusé des messages de prévention sur les écrans dont sont équipées les boutiques et sur les réseaux sociaux. De plus, 400 000 sachets de baguettes ont été floqués avec des « *conseil aux victimes* » et le numéro d'aide d'urgence « 39 19 ».

Pour rappel, la chaîne de boulangerie est présente dans toutes les zones de grand passage (aéroports, gares, stations de métro) et sert environ 150 000 clients par jour.

« *Pouvoir apporter ces informations au cœur de leur quotidien est une manière originale de leur faire connaître les moyens d'accompagnement à leur disposition* », a souligné la

colonelle Cloître, référente nationale « violences intrafamiliales » au sein de la gendarmerie.

[DURAND Gilles, Violences faites aux femmes : La gendarmerie mise sur un partenariat inédit pour améliorer la prévention, 20minutes.fr, 21 novembre 2023](#)

SPOT, LE CHIEN-ROBOT À L'AIDE DE LA POLICE DE LOS ANGELES

Le 1^{er} novembre 2023, les policiers de la ville de Los Angeles ont déployé la nouvelle recrue de leur département, SPOT, afin de permettre le retour au calme d'une situation tendue. Aux alentours de 4 heures du matin, un bus a dû être évacué de ses occupants et immobilisé, après qu'un passager a remarqué un autre voyageur endormi avec un fusil à ses pieds. Une fois sur place, les agents du département de police de la ville ainsi que les membres de l'unité d'intervention *Special Weapons And Tactics* (SWAT) ont essayé d'entrer en communication avec l'individu, sans succès, ne parvenant pas à le réveiller. C'est à ce moment que le chien-robot SPOT fut appelé pour trouver une issue à la situation. Ce robot quadrupède, développé par la Société Boston Dynamics, est capable de marcher, grimper et courir. Contrôlé à distance par un membre des forces du SWAT, il a pu s'approcher du bus et entrer à l'intérieur afin de fournir une vidéo en temps réel de la situation. Il a pu également entrer en communication avec l'individu et le convaincre de se rendre aux forces de l'ordre.

[MAETZOLD Amy, « LAPD deploys "robot dog" during standoff with armed man in Hollywood », cbsnews.com, 8 novembre 2023](#)

OUVERTURE DU MARCHÉ DE NOËL DE STRASBOURG : ENTRE FESTIVITÉS ET SÉCURITÉ

L'Alsace ne pourrait pas envisager ses fêtes de fin d'année sans les traditionnels « *Christkinderlsmärik* » (« Marché de Noël » en alsacien). Ces festivités devenues célèbres accueillent plus de 3 millions de visiteurs chaque année, un rendez-vous incontournable pour l'économie locale. Mais peu de temps après l'attentat d'Arras et cinq ans après l'attentat perpétré par Cherif Chekatt au marché de Noël de Strasbourg, il fallait penser un dispositif de sécurité à la hauteur du plan Vigipirate au niveau maximal.

C'est pourquoi la préfecture du Bas-Rhin a autorisé cette année l'usage de drones par décret, en complément de la vidéoprotection et des contrôles aléatoires. Plus de 1 000 agents seront mobilisés pour assurer la sécurité des visiteurs. Six unités de forces mobiles seront déployées en plus des unités locales, soit l'équivalent de 400 CRS et gendarmes mobiles. Le directeur départemental adjoint de la sécurité publique affirme ainsi permettre un délai d'intervention inférieur à une minute.

En plus de plages horaires élargies afin d'éviter les mouvements de foule, c'est l'implantation même du marché de Noël qui a été revisitée à des fins de sécurité.

Une cérémonie particulière se tiendra le 11 décembre en mémoire aux victimes de l'attentat de 2018.

Cette parenthèse enchantée a débuté le 24 novembre 2023... avec toutefois un bémol : un préavis de grève de la police municipale qui demande une revalorisation statutaire. Les agents de Strasbourg, particulièrement mobilisés sur l'évènement, n'entendent faire qu'une journée d'action, bien conscients de leur place dans le *continuum* de sécurité.

[POU Emilie, Marché de Noël de Strasbourg : préavis de grève des policiers municipaux, francebleu.fr, 22 novembre 2023](#)

[L'ESSENTIEL avec AFP, Le marché de Noël de Strasbourg ouvre sous haute sécurité, lessentiel.lu, 23 novembre 2023](#)

FATIGUE RÉPUBLICAINE ET INSÉCURITÉ, DES ÉLUS LASSÉS



La 105^e édition du Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France s'est tenue du 21 au 23 novembre 2023, sur le thème « *Communes attaquées, République menacée* ». Si la question de la violence à l'encontre des élus a été au cœur des inquiétudes, les participants dénoncent les multiples entraves que rencontrent les maires pour mener à bien leurs politiques, telles qu'une « *recentralisation* » financière et normative ou un État qui « *empêche* » voire « *étouffe* ».

D'après l'enquête annuelle de l'Association des maires de France (AMF) dirigée par l'Observatoire de la démocratie de proximité (AMF-CEVIPOF/Sciences PO Grenoble), le nombre de démissions des maires a augmenté de 30 % par rapport au mandat précédent. Bien sûr, la violence à l'encontre des élus (hausse de 15 % des agressions verbales et physiques) que les émeutes de juin - juillet 2023 ont mises en exergue peut expliquer cette démission républicaine. Cependant, d'autres facteurs conduisent les élus à prendre cette décision, toujours difficile : les relations avec des citoyens de plus en plus exigeants (13,6 %), rapports de plus en plus complexes avec les services de l'État (12,3 %), difficile conciliation du mandat avec une vie personnelle (11,7 %) et/ou une vie professionnelle (10,1 %) et la montée des violences (10,8 %).

Cependant, depuis que l'Observatoire mesure le niveau de confiance envers les représentants élus, les maires restent toujours en tête des élus en qui les Français ont le plus confiance, même si ces dernières années, ce niveau a légèrement fléchi (65 % de taux de confiance).

Il est à noter que certains maires choisissent de se former avec le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), comme celui de Saubens, victime d'une agression par des gens du voyage en 2019. Ce dernier explique avoir appris à identifier le meneur d'un groupe, à apaiser le dialogue lorsqu'il manque de se rompre et à adapter ses postures en fonction de son interlocuteur.

[MALLE, Claire, Congrès des maires : des élus "menacés" et "étouffés", banquedesterritoires.fr, 21 novembre 2023](#)

[FOUCAULT Martial, Cinquième enquête de l'observatoire de la démocratie de proximité AMF-Cevipof/Sciences Po, amf.asso.fr, novembre 2023](#)

[J.D avec AFP, Violences contre les élus: près de 70% des maires disent avoir déjà été victimes d'incivilités, bfmtv.com, 19 novembre 2023](#)

[MUSTIÈRE Anaïs, Agressions d'élus : quand le GIGN forme les maires de Haute-Garonne, ladepeche.fr, 24 novembre 2023](#)

[CABOT Cyrielle, Les agressions contre les maires, "une incarnation du malaise démocratique", france24.com, 3 juillet 2023](#)



IMAGINER LES DONNÉES DE DEMAIN



VERS UNE SOLUTION FIABLE DE BLOCAGE DU PORNO POUR LES MINEURS ?

La société DOCAPOSTE, filiale numérique du groupe La Poste, expérimente actuellement une solution technique pour interdire aux mineurs l'accès aux sites pornographiques. C'est dans le cadre du « Laboratoire de la protection de l'enfance en ligne » lancé en novembre 2022 par le président de la République que DOCAPOSTE tente de concilier deux intérêts fondamentaux : la protection des mineurs et le respect de la vie privée. L'idée est de vérifier l'âge de l'internaute pornocrate par un système dit de « double anonymat » *via* le questionnement de données préalablement déposées ou recueillies pour cela (identité numérique du groupe La Poste, carte nationale d'identité...). Le système garantit, d'une part, une absence de traçage des sites consultés (l'application expérimentée est une sorte de sas permettant d'accéder par la suite, anonymement, à du contenu porno) et, d'autre part, le stockage de données de vérification chez un hébergeur français. DOCAPOSTE bénéficie d'une certification de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et gère notamment les 45 millions de dossiers médicaux numériques.

[BOERO Alexandre, Sites porno : Docaposte \(La Poste\) teste une solution béton pour garantir l'anonymat des internautes et protéger les mineurs, clubic.com, 10 novembre 2023](#)

L'EMPOISONNEMENT DE DONNÉES POUR PROTÉGER LES DROITS D'AUTEUR

Nightshade, un nouvel outil, offre aux artistes une défense contre la concurrence des intelligences artificielles (IA) génératives telles que *DALL-E* ou *Midjourney*. Ces IA utilisent des œuvres d'artistes contemporains pour entraîner leurs modèles à générer des créations picturales dans des styles similaires, sans qu'ils en soient informés et par conséquent sans obtenir ni droits d'auteur ni compensations. En altérant un échantillon de données, le programme peut induire des résultats incorrects dans les modèles d'IA générative. L'objectif de cet outil est de dissuader l'utilisation frauduleuse des œuvres par les entreprises et d'encourager les utilisateurs à être prudents lorsqu'ils recourent à de tels modèles d'IA. *Nightshade* vise à rééquilibrer ce rapport de force en permettant la modification invisible à l'œil nu des pixels des œuvres.

[ORTIZ Sabrina, Scraping par IA : un outil pour empoisonner vos données et empêcher leur utilisation, zdnet.fr, 24 octobre 2023](#)

MIKA, LE PDG DE DICTATOR

Volonté marketing ou réelle restructuration, la société polonaise (d'origine colombienne) *Dictator*, spécialisée dans le rhum, vient d'annoncer son intention de nommer un robot humanoïde comme PDG.

Il s'agit de *Mika*, un système alimenté par une intelligence artificielle (IA) développé par la start-up *Hanson Robotics*. *Mika* représente la directrice idéale : d'une disponibilité sans faille, elle est efficace en toutes circonstances. Pour le moment, l'humanoïde est expérimental et n'assure que des tâches spécifiques, comme des opérations marketing stratégiques, la gestion de projets, des tâches liées aux technologies blockchain. D'autres décisions sont prises en collaboration avec des cadres humains telles que l'analyse de données et l'optimisation d'atteinte d'objectifs, l'évaluation de travaux artistiques pour le choix de professionnels. Ce sont la logique et l'objectivité qui priment.

Toutefois, bien qu'elle en soit capable, *Mika* ne prend pas de décisions importantes pouvant impacter de manière significative la stratégie d'entreprise comme licencier des employés.

Le robot aurait cependant des difficultés à communiquer, à interagir en temps réel, ce qui permet un doute raisonnable sur sa capacité à diriger une entreprise. Pourtant, une société de jeux basée à Hong-Kong fonctionne avec une IA comme PDG et a de bons résultats. Pour autant, combien d'employés sont vraiment prêts à travailler pour un robot ?

[RANDRIANARISOA Miotisoa, PAIANO J., Une entreprise spécialisée dans le rhum nomme un robot alimenté par IA comme PDG, *trustmyscience.com*, 07 novembre 2023](#)

NDR : Voir également [Horizon 360, n° 187, d'octobre 2022](#) : « Une intelligence artificielle désignée PDG d'une société en Chine », p. 35.

L'AMBITION CHINOISE : PRODUIRE DES ROBOTS HUMANOÏDES EN MASSE

Désireuse de concurrencer les États-Unis, la Chine ambitionne de devenir le leader mondial en matière de production de masse de robots humanoïdes fiables d'ici 2027.

C'est le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) qui a annoncé la future révolution technologique à travers un rapport de neuf pages, appelant ses industries à « *accélérer le rythme* ». Le défi est de taille puisqu'il s'agit de concevoir des machines capables d'exécuter des tâches répétitives, ingrates mais aussi de communiquer avec l'Homme et de créer de véritables interactions.

Pour lors, en Chine, *Xiaomi* développe *CyberOne* : un robot capable de percevoir l'espace en 3D, de reconnaître des individus et d'interpréter leurs gestes, expressions et émotions. À l'aide de l'intelligence artificielle, il pourrait interagir avec eux.

Fourier Intelligence, quant à elle, est sur le point de lancer *GR-1*, un robot spécialisé dans l'action médicale capable de porter de lourdes charges et de se déplacer à 5km/h.

La concurrence se veut féroce puisque la start-up américaine *Figure* a pour sa part déjà développé un prototype aux mensurations humaines (1,70 m pour 60 kg) doté de doigts (et non plus de pinces) pour une meilleure manipulation des objets. Elle souhaite commercialiser le premier robot « accessible » financièrement.

Des rivaux comme *Tesla*, *Boston Dynamics* ou *Agility Robotics* planchent également sur des projets similaires. OpenAI, l'éditeur de ChatGPT, a récemment annoncé avoir investi

dans la start-up norvégienne *1X Technologies* afin de développer un robot bipède doté d'une intelligence inédite.

[FUTURA avec ETX DAILY UP, La Chine prévoit une production de masse de ses robots humanoïdes, *futura-sciences.com*, 08 novembre 2023](#)

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, L'ANGLE MORT DES VOITURES AUTONOMES

Le rédacteur, spécialiste en informatique, nous fait entendre une voix discordante s'agissant du bénéfice supposé de l'intelligence artificielle (IA) en matière de sécurité routière. En effet, le nombre de décès sur les routes américaines, directement lié à l'usage d'un véhicule autonome rapporté au nombre de ce type de moyens en circulation, indique une dégradation des conditions de mobilité routière ; l'auto-apprentissage des systèmes n'y changerait rien. Pour y remédier, il propose de s'en remettre à... l'IA générative afin de contourner le manque de compétences des programmeurs dans la logique temporelle ou les méthodes formelles, modèles utilisés pour la définition de logiciels pour la sécurité aéronautique ou celle relative à la circulation ferroviaire.

[HAINS Gaëtan, La sécurité routière, l'angle mort des voitures autonomes, *theconversation.com*, 1^{er} novembre 2023](#)

AL PIN, UN NOUVEL OUTIL OU UN NOUVEAU GADGET ?

Une start-up américaine mettra sur le marché en 2024, au prix de 700 dollars (auquel il faudra ajouter des souscriptions à des abonnements), un nouvel appareil, Al Pin, censé concurrencer les smartphones. L'entreprise mise sur son aspect pratique, sa petite taille et le fait qu'il s'accroche sur soi à un vêtement. Il se commande par la voix, avec possibilité d'y relier un casque Bluetooth. L'intelligence artificielle intégrée permet de l'interroger pour trouver rapidement des informations, dans sa messagerie ou sur le web.

Certaines fonctionnalités sont accessibles par projection sur la main : il est ainsi possible d'y lire ses mails, de consulter la météo, de « *piloter sa musique* ».

Cet outil a pour défaut de ne pas favoriser la discrétion puisqu'il faut lui adresser ses demandes à voix haute. La potentielle captation des données alentour pose également question, même si la start-up assure que le micro et la caméra ne sont pas activés en permanence et qu'« *une grosse diode s'allume* » quand ils fonctionnent pour que les personnes en soient averties.

La société, composée de nombreux anciens salariés d'Apple, reste modeste quant au nombre de personnes ciblées (principalement des jeunes en quête permanente d'innovations), tout en espérant une meilleure réussite que les Google Glass en 2011, et en affichant la « *volonté de nous rendre moins dépendants de nos écrans* ». Elle cherche aussi à adapter son invention à une utilisation dans les véhicules.

[PIQUARD Alexandre, SIX Nicolas, Al Pin, le badge à commande vocale censé concurrencer le smartphone, *lemonde.fr*, 10 novembre 2023](#)

CYBERSÉCURITÉ ET MOTS DE PASSE : UN DANGEREUX MANQUE DE PRUDENCE

Nord Security est une entreprise reconnue dans le monde de la tech pour son expertise en matière de sécurisation des données et de gestion des mots de passe. Elle est notamment connue pour ses solutions *NordVPN* et *NordPass*. Cette dernière constate que beaucoup trop d'internautes utilisent encore des mots de passe trop simplistes, tels que « 123456 », qui trône en tête de liste.

Beaucoup d'autres mots de passe, tels que « admin » ou encore « password » sont encore très souvent utilisés dans le monde entier, tandis qu'en France, « azerty », « loulou » ou encore « marseille » prennent les premières places.

Ces choix, bien que faciles et simples à retenir, sont néanmoins à risque et facilitent les cyberattaques, car une grande majorité des logiciels d'attaque actuels permettent de trouver ces mots de passe facilement. Les sites de streaming tels que Twitch ou Netflix sont très souvent concernés par cette négligence, contrairement aux plateformes financières qui tendent à être plus exigeantes.

Face aux milliards de mots de passe compromis ces dernières années, il est indispensable de sensibiliser et de rappeler aux internautes que leur choix de mots de passe est crucial afin de renforcer leur sécurité au sein de notre monde numérique.

[LES ECHOS, Cybersécurité : les internautes toujours aussi imprudents avec leurs mots de passe, lesechos.fr, 16 novembre 2023](#)



L'AVENIR DES TERRITOIRES NUMÉRIQUES



PREMIER SOMMET MONDIAL DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le premier sommet mondial de l'intelligence artificielle (IA) s'est tenu les 1^{er} et 2 novembre, près de Londres. Une centaine de dirigeants politiques venus de 28 pays se sont réunis en présence de la présidente de la Commission européenne, de la vice-présidente américaine et des représentants du gouvernement chinois. Ils se sont entretenus sur une responsabilité partagée et ont signé un accord (« *Déclaration de Bletchley* ») visant à lutter contre les risques liés aux modèles d'IA dits « pionniers », c'est-à-dire les grands modèles de langage développés par des entreprises telles qu'OpenAI. Les gouvernements et les entreprises sont ainsi invités à « *travailler ensemble sur la sécurité des nouveaux modèles d'IA avant leur lancement* ».

En parallèle, le chercheur canadien Yoshua Bengio a été mandaté pour établir le premier rapport sur « *l'état de la science* » en évaluant les recherches existantes et en fixant les priorités en matière de sécurité.

Bruno Le Maire, le ministre français de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique a exhorté l'Union européenne à innover et à agir de concert, notamment en matière d'investissement pour faire face aux géants du secteur. Il a également annoncé que la France accueillera la seconde édition du forum.

[M.K. avec AFP, IA : ce qu'il faut retenir du premier sommet mondial, *lexpress.fr*, 3 novembre 2023](https://www.lexpress.fr/3-novembre-2023/ia-ce-qu-il-faut-retenir-du-premier-sommet-mondial_1811111.html)

18 PAYS, DONT LA FRANCE, SIGNENT UN ACCORD SUR LA SÉCURITÉ DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le 26 novembre 2023, 18 pays présents au premier sommet international sur l'intelligence artificielle ont élaboré leurs premières mesures. Ils ont signé un accord non contraignant sur des « *lignes directrices pour le développement sécurisé de systèmes d'IA* ». Parmi eux, nous retrouvons les plus grands acteurs en termes de cybersécurité et d'avancée technologique dans le monde (France, États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Japon). En revanche, une absence est remarquée, celle de la Chine.

Il prévoit d'inciter les entreprises du secteur à développer des systèmes d'IA « *sécurisés dès la conception* » (« *secure by design* »).

Ces lignes directrices, au nombre de 17, ont été initiées par la *National Cyber Security Centre* (NCSC) du Royaume-Uni et élaborées par 21 autres agences internationales, dont la *Cybersecurity and Infrastructure Security Agency* des États-Unis et l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information en France, avec la participation de grandes entreprises telles que OpenAI, Google, Microsoft, Amazon ou encore Anthropic. Elles portent notamment sur la protection des modèles d'IA et des données, la vulnérabilité, les stratégies de sécurité et la prise en compte des cybermenaces.

Cet accord s'inscrit dans une volonté commune de collaboration entre États mais il n'impose aucune obligation contraignante pour les entreprises du secteur. En outre, il ne couvre pas l'intégralité des sujets critiques comme, par exemple, les risques liés à l'intelligence artificielle générative comme ChatGPT.

[MARIN Jérôme, 18 pays, dont la France, signent un accord sur la sécurité de l'intelligence artificielle, usine-digitale.fr, 27 novembre 2023](#)

ACTION EN JUSTICE AUX ÉTATS-UNIS CONTRE META, ACCUSÉ DE NUIRE À LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS

Le géant des réseaux sociaux, le groupe californien Meta, est visé par une plainte de plus de quarante États américains, qui l'accusent de nuire à la « *santé mentale et physique de la jeunesse* ». Cette action en justice représente l'aboutissement d'enquêtes menées depuis deux ans sur les méthodes propres à Facebook et à Instagram.

Selon cette plainte, déposée le 24 octobre 2023, les fonctionnalités de ces deux plateformes abritées par Meta ont été conçues pour « *manipuler les jeunes utilisateurs, afin de les inciter à les utiliser de manière compulsive et prolongée* ». Les procureurs accusent, en outre, Meta de mentir au public, en lui assurant que ses produits sont sans danger, et d'enfreindre la loi sur la confidentialité des données personnelles. Jusqu'à 95 % des Américains de 13 à 17 ans utilisent quotidiennement un réseau social.

[LE MONDE avec AFP et REUTERS, Meta visé par une plainte de plus de quarante Etats américains, qui l'accusent de nuire à la santé des enfants adolescents, lemonde.fr, 25 octobre 2023](#)

UN BUNKER ANTI-CYBERATTAQUES PRÈS DE NANCY

Créé en 2010 et situé à Villers-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle), le laboratoire de haute sécurité (LHS) du Loria (Laboratoire lorrain de recherche en informatique et ses applications) est une unité mixte de recherche commune à plusieurs établissements : le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Université de Lorraine et l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria). C'est dans le cadre d'un programme de recherche intitulé « DefMal » (Défense contre les programmes malveillants), lancé en juin 2023 dans un contexte de cybercriminalité incisive, que les chercheurs se voient attribuer un budget de 5 millions d'euros sur 6 ans : ingénieurs et doctorants traquent chaque mouvement suspect signalant l'activité de programmes malveillants afin de détecter une attaque informatique avant même qu'elle ne se réalise.

Concrètement, ils repèrent des mouvements sur des adresses IP qui ne devraient pas être utilisées, piègent les attaquants et analysent leur mode de piratage. L'exfiltration de données peut prendre plusieurs mois au vu des techniques de *hacking* de plus en plus sophistiquées mais elle se fait également discrètement, par petits morceaux, pour ne pas alerter le hacker.

Leur expertise est désormais commercialisée et utile à de nombreuses entreprises ou institutions. Le projet « DefMal » détermine, en outre, le fonctionnement des organisations criminelles : leur système de recrutement, leur mode de communication, le blanchiment d'argent. Pour cela, la cellule travaille en coordination avec des juristes, des économistes et les forces de l'ordre.

[FUTURA avec ETX DAILY UP, Dans le bunker anti-cyberattaques de Nancy où les chercheurs piègent les pirates du web, *futura-sciences.com*, 04 novembre 2023](#)

CYBERCRIMINALITÉ ET USURPATION D'APPARENCE

La cybercriminalité a de beaux jours devant elle. Dans un contexte d'évolution rapide des technologies de l'information, l'individu ne peut plus faire confiance qu'à son propre reflet. À l'ère d'une utilisation accrue des réseaux sociaux pour communiquer, et depuis les périodes de confinement, il est dorénavant devenu habituel d'échanger avec son cercle proche *via* les réseaux. Or cela pose une question de sécurité nouvelle : comment être certain de communiquer avec son ami ou membre de sa famille ?

Le visage ou la voix d'un proche peut en effet être usurpé à des fins d'escroquerie, ou encore l'image d'une personnalité utilisée aux fins de publicité d'un produit auquel elle est étrangère.

L'escroquerie d'antan prend alors une apparence nouvelle et changeante. Cette évolution de la criminalité numérique vient faire bouger les lignes sur tous les plans : sur le mode opératoire, sur les victimes ciblées, et sur la prévention mise en place pour lutter contre cette pratique.

En effet, si auparavant les escrocs se faisaient passer pour autrui et choisissaient des personnes dites vulnérables, dorénavant chacun peut se voir usurper son identité et être la victime potentielle de cet acte malveillant : avec cette mutation dans le *modus operandi*, c'est aussi une mutation dans le public cible qui s'opère donc. Chacun peut être victime d'une escroquerie où l'auteur prenant l'apparence d'un membre proche de la victime et chacun peut se voir sollicité d'un service qu'il serait difficile de refuser à un proche.

En raison de ces mutations du mode opératoire et du public visé, la réponse préventive se doit également d'évoluer. Et c'est sur le terrain numérique qu'elle se fait entendre. C'est ainsi que des processus de sécurité sont mis en place sur le plan cyber, notamment en référençant les appareils autorisés à effectuer les transactions ou en validant le transfert par la certification des données biométriques de l'émetteur supposé.

[Un escroc subtilise 570000 euros en prenant l'apparence de l'ami d'un homme, *rmc.bfmtv.com*, 25 juin 2023](#)

[RICHARD Philippe, Basée sur la blockchain, une application empêche les usurpations d'identité, *techniques-ingénieur.fr*, 28 août 2023](#)

[De plus en plus réalistes et difficiles à détecter, les deepfakes utilisés pour des arnaques, *ouest-france.fr*, 09 octobre 2023](#)

[FOUGERES Pierre, Fraude bancaire : l'intelligence artificielle, nouvel outil favori des escrocs, *capital.fr*, 20 octobre 2023](#)

L'IA AU SERVICE DE LA JUSTICE ?

L'intelligence artificielle (IA) est devenue le quotidien pour beaucoup : aide à la rédaction, catalyseur d'idées, tri d'informations.

Si elle peut s'avérer une aide précieuse dans la confection de certaines tâches, elle peut également être source d'erreurs aux impacts réels.

Au Brésil, un juge en a fait les frais. Relatant avoir confié la rédaction de motivation de jugement à un collaborateur, celui-ci aurait utilisé l'IA pour aller plus vite. La sentence n'étant pas cohérente et truffée d'erreurs, le juge a dû s'expliquer aux autorités locales.

Les interrogations se bousculent : l'IA pourrait-elle remplacer un juge dans la rédaction d'un jugement ? Ou dans le choix de sa décision ?

L'IA ne pourrait-elle pas être utilisée de manière plus encadrée pour des tâches secondaires ? Pourrait-elle être de manière officielle une composante du travail des juristes ?

Le poison est dans la dose. Si l'IA peut s'avérer contre-productive lors d'une utilisation non pertinente, elle pourrait s'avérer un allié précieux dans les tâches essentielles d'accompagnement comme la rédaction de contrat ou la recherche de jurisprudences.

[20 MINUTES avec AGENCES, Brésil : Un juge rend sa sentence avec chat gpt, l'IA rédige une décision truffée d'erreurs, 20minutes.fr, 14 novembre 2023](#)

[Parlons sérieusement d'intelligence artificielle pour les juristes, village-justice.com, 13 février 2023](#)



ENVIRONNEMENT ET BIOSÉCURITÉ



L'ÉLEVAGE INDUSTRIEL EST UN RÉSERVOIR À PANDÉMIES HUMAINES

Alors que le virus responsable de la Covid-19 circule toujours, celui de la grippe aviaire se propage rapidement dans de nombreux pays. Plus de 400 espèces animales ont été contaminées : non seulement des oiseaux sauvages ou domestiques, mais aussi des mammifères, ce qui inquiète les autorités. Il faut savoir que des espèces comme les porcs ou les visons peuvent servir d'hôtes intermédiaires permettant à un virus de muter et de passer de l'animal à l'Homme. Des recherches ont montré comment les zoonoses¹ suivent le développement de l'élevage intensif. Par ailleurs, l'expansion des terres agricoles et les monocultures détruisent les biotopes² et exposent le bétail à de nouveaux pathogènes. Sans compter que la sélection génétique des animaux d'élevage les rend plus vulnérables aux contagions. En bref, l'industrie agro-industrielle et le commerce mondial qui en découle risquent de favoriser les prochaines pandémies.

[FAURE Yann, REINERT Magali, L'élevage industriel est un réservoir à pandémies humaines, *reporterre.net*, 19 septembre 2023](#)

LA VOITURE ÉLECTRIQUE RISQUE DE NOUS MENER AU DÉSASTRE

En 2035, il est prévu de remplacer les voitures thermiques par des véhicules électriques afin de réduire l'impact environnemental des transports. Mais un ingénieur français³ pense que c'est un leurre. D'abord, les métaux rares sont en quantité limitée dans le monde, dans des zones parfois difficiles d'accès, et leur extraction coûte cher. Ensuite, la production d'électricité décarbonée comme le nucléaire ne représente pour la France, que 30 % des besoins, il faudra donc compléter avec de l'électricité moins verte. En conséquence, la diminution de l'empreinte carbone sera plus faible que prévu. Pour finir, les véhicules électriques sont lourds et portent en eux une obsolescence et une complexité technologique liées à leurs batteries, ce qui rend moins contraignant de racheter une voiture neuve que de réparer l'ancienne. Ainsi, le gaspillage des ressources métalliques deviendra vite intenable. En fait, notre mode de vie et les pratiques commerciales actuelles risquent de nous mener dans une impasse.

1 Une zoonose est une maladie infectieuse qui est passée de l'animal à l'Homme.

2 *Un biotope est un lieu de vie défini par des caractéristiques physiques et chimiques déterminées relativement uniformes. Ce milieu héberge un ensemble de formes de vie composant la biocénose : flore, faune, fonge, et des populations de micro-organismes.* » (Source : Wikipédia)

3 Laurent Castaignède, est un ingénieur centralien et essayiste français. En 2009, il fonde BCO2 Ingénierie, un bureau d'études d'analyse d'impacts environnementaux basé à Bordeaux. Il est connu du public comme conférencier et conseiller en impacts.

[LUCCHESI Vincent, « Après le dieselgate, nous nous dirigeons tout droit vers un "electric gate" », *reporterre.net*, 14 novembre 2023](#)

L'ÉCO-ANXIÉTÉ DES FRANÇAIS ATTEINT UN NIVEAU RECORD

Huit Français sur dix se disent inquiets face au changement climatique, d'après le rapport annuel du Conseil économique social et environnemental (CESE) sur l'état de la France, rendu public le 25 octobre 2023.

Face à cette angoisse, 80 % des sondés affirment vouloir réduire leur impact sur l'environnement. Des actions qui passent par le recyclage ou l'achat de seconde main (90 %), mais aussi par la modification des habitudes de consommation, comme par exemple la baisse du chauffage en hiver (79 %).

Toutefois, le budget peut constituer un frein : 37 % des Français déclarent, en effet, ne pas avoir les moyens d'adopter un comportement plus vertueux. Ainsi l'achat d'une voiture électrique figure-t-il en dernier dans la liste des actions envisagées (65 % ne se voient pas franchir le pas).

[HERBEMONT Aurélie, éco-anxiété : huit Français sur 10 se disent inquiets face au changement climatique, *francetvinfo.fr*, 25 octobre 2023](#)

RENAULT GROUP ET VALEO CRÉENT UN MOTEUR ÉLECTRIQUE SANS TERRES RARES

Le moteur E7A, fruit de la collaboration entre le Renault Group et Valeo, représente une innovation majeure dans le domaine automobile. Par rapport aux moteurs actuellement utilisés dans les véhicules du constructeur, le moteur E7A affiche une réduction de taille de 30 % tout en intégrant un rotor dépourvu de terres rares⁴. Cette partie, générant le mouvement, contribue à améliorer le rendement du moteur. L'absence de terres rares permet non seulement une réduction de l'empreinte environnementale liée à la fabrication du moteur, mais aussi une diminution des risques d'approvisionnement pesant sur les pièces. Le temps de rechargement de ce moteur est également réduit. La production à grande échelle de ce moteur plus puissant, plus rapide, plus écologique et, espérons-le, plus économique ne sera lancée que fin 2027.

[MARCHAL Arnaud, Un coup de génie français : Renault et Valeo préparent le premier moteur électrique sans terres rares !, *futura-sciences.com*, 11 novembre 2023](#)

LA QUESTION DE LA GESTION DES FORETS PAR L'ONF ET LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les agents de l'Office national des forêts (ONF) sont régulièrement pris à parti soit par des usagers de la forêt, soit et de façon plus virulente par des activistes écologistes qui estiment que la politique de gestion et d'entretien menée par l'ONF aggrave le

⁴ Les terres rares sont des éléments chimiques présents tout autour de la Terre, mais concentrés de façon inégale. Ils sont employés principalement en informatique pour la fabrication des ordinateurs et smartphones, et également dans le secteur automobile pour les moteurs électriques et les batteries des voitures. La République populaire de Chine est actuellement le premier pays producteur de terres rares.

réchauffement climatique. Aux insultes orales ou écrites viennent s'ajouter désormais des dégradations de matériels, voire des menaces de mort. Les critiques portent sur « *les coupes d'arbres jugées injustifiées ou la remise en question de la pratique de la chasse pourtant nécessaire en l'absence de prédateurs limitant la pression du gibier sur la pousse des jeunes arbres* ».

Les associations environnementales comme les acteurs institutionnels s'accordent sur les dangers d'une déforestation intensive et sauvage. En France, la mortalité de la forêt a crû de 80 % en dix ans, selon l'inventaire forestier national de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Ce phénomène favorise « *la multiplication de parasites et d'insectes ravageurs, l'extension des feux de forêt et des sécheresses récurrentes. En même temps, les mécanismes d'adaptation naturelle sont en moyenne 10 fois trop lents, au regard de la rapidité prévisible d'évolution du climat* ».

Il appartient à l'ONF de maintenir les équilibres forestiers du territoire et de reconstituer une couverture forestière adaptée au réchauffement climatique. Il développe notamment un mode de sylviculture, « *la forêt mosaïque* », pour renforcer la diversification des essences en mêlant la régénération naturelle et l'introduction de nouvelles essences. Sur le terrain, les agents de l'ONF restent les principaux acteurs et interlocuteurs des usagers de la forêt et des militants environnementaux.

[VILAFRANCA Renaud, Agressions d'agents forestiers : « Il n'y a pas une semaine sans que je ne me fasse insulter », *actu.fr*, 4 mai 2022](#)

[LENORMAND Anne, Changement climatique : la mortalité de la forêt française s'accélère, *banquedesterritoires.fr*, 12 octobre 2023](#)

[INSTITUT NATIONAL DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET FORESTIÈRE, Inventaire forestier national. Mémento édition 2023, *ign.fr*, 12 octobre 2023](#)

[OFFICE NATIONAL DES FORÊTS, Changement climatique et dépérissement : pourquoi il faut agir en forêt, *onf.fr*, 25 septembre 2023](#)

[VIE PUBLIQUE, Forêts françaises : un avenir lié au changement climatique, *vie-publique.fr*, 3 novembre 2023](#)

[GREENPEACE, Est-ce que planter des arbres sauvera le climat ?, *greepeace.fr* \[Consulté le 24 novembre 2023\]](#)

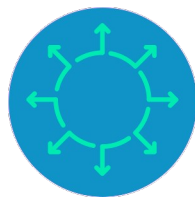
COMMENT LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE REDESSINE LA CARTE DU COMMERCE INTERNATIONAL

Le réchauffement climatique est vecteur d'inégalités entre les régions du monde, mais les stratégies d'adaptation atténuent leurs conséquences. En effet, les trois chercheurs à l'origine de cette observation, constatent les impacts du réchauffement sur les voies de distribution des marchandises, en particulier maritimes. « *Plus la différence de température entre les pays augmente, plus les relations commerciales sont potentiellement étroites* ». Ainsi, ils défendent la thèse d'une modification de la géographie économique qui a pour principale conséquence, une modification des spécialisations régionales, fruit d'une stratégie d'adaptation bénéfique au développement du commerce international.

[LAMONACA Emilia, SANTERAMO Fabio Gaetano, BOZZOLA Martina, Comment le réchauffement climatique redessine la carte du commerce international, *theconversation.com*, 12 novembre 2023](#)



TRANSVERSE



➡ DROIT ET LIBERTÉS PUBLIQUES

VERS UNE RÉHABILITATION DES CONDAMNÉS POUR HOMOSEXUALITÉ

Le Sénat a adopté à l'unanimité le 22 novembre 2023 une proposition de loi visant à reconnaître la « *responsabilité* » de l'État français pour les condamnations prononcées entre 1945 et 1982 à l'encontre des personnes homosexuelles.

En effet, depuis des lois discriminatoires instaurées par Vichy et jusqu'à l'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981, l'homosexualité était, dans certaines situations, réprimée en France (majorité sexuelle plus élevée que pour les liaisons hétérosexuelles et circonstance aggravante du délit d'outrage public à la pudeur). Le texte, voté par la Chambre haute, tend à instaurer une loi mémorielle visant à réhabiliter les personnes condamnées pour ces chefs d'inculpation. Il faut toutefois préciser que le volet indemnitaire prévu par le groupe socialiste du Sénat, à l'origine de cette proposition de loi, n'a pas été retenu par la majorité sénatoriale qui a souhaité se limiter à l'aspect mémoriel de la chose (10 000 euros par condamné et 150 euros par jour d'incarcération étaient suggérés). En Europe, l'Allemagne, en 2017, a décidé la réhabilitation et l'indemnisation des homosexuels condamnés par des lois nazies ayant perduré après-guerre .

NDR : Au-delà de l'aspect juridique, il faudra attendre 1990 pour que l'Organisation mondiale de la santé ne considère plus l'homosexualité comme une maladie.

[LE MONDE avec AFP, Personnes condamnées pour homosexualité en France : le Sénat reconnaît la responsabilité de l'État, *lemonde.fr*, 22 novembre 2023](#)

COLD CASES : AFFAIRE SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

Monique Olivier, épouse de Michel Fourniret, est jugée actuellement et jusqu'au 15 décembre 2023 pour sa participation aux meurtres d'Estelle Mouzin, de Joanna Parish et Marie- Angèle Domèce.

Elle est en effet suspectée d'avoir été la complice de Michel Fourniret dans le viol et le meurtre de ses victimes, et d'avoir conclu avec lui un pacte criminel pour l'aider à enlever des jeunes filles.

Ce procès très attendu par les familles met en lumière le pôle Cold Case du tribunal de Nanterre. C'est effectivement le premier procès pour cette juridiction créée en 2022 et dédiée dans son intégralité à la résolution des affaires non élucidées et crimes en série.

« *Son essence même est d'avoir des juges qui connaissent bien les criminels et les suivent longtemps, avec une vraie connaissance de leur parcours [...]* », (Corinne Herrmann).

Composée de 3 juges instructeurs, l'équipe du pôle Cold Case de Nanterre joue la carte de la spécialisation des juges dans les affaires non élucidées.

La création du pôle Cold Case permet à la justice française d'offrir une réponse aux nombreuses attentes légitimement exprimées par les familles des victimes.

[DIAGIACOMI Claire, Le procès de Monique Olivier, un teste grandeur nature pour le pôle cold cases du tribunal de Nanterre, *huffingtonpost.fr*, 28 novembre 2023](#)

[PINEAU Anne-Laure, Au tribunal judiciaire de Nanterre, un d'an d'existence du pôle cold cases, *actu-juridique.fr*, 05 mai 2023](#)

[Lancement du pôle cold case au parquet de nanterre, *france-victimes.fr*, 2022](#)

ET SI LES DÉLINQUANTS CHOISSAIENT EUX-MÊMES LEURS PUNITIONS ?

Les chercheurs pointent du doigt l'inefficacité en droit français de la sanction pénale et plaident en faveur d'un « *menu des sanctions* » dans lequel un contrevenant viendrait choisir la peine qui lui serait appliquée. Ils argumentent leur démonstration sur la base d'une meilleure acceptation de cette dernière, car plus compréhensible et donc mieux acceptée. Cependant, ils observent qu'un encadrement de la mesure est nécessaire, mais constatent aussi que les résultats sur le délinquant peuvent parfois produire des effets de prise de conscience spectaculaires.

[MGOUZI Naoufel, GROLLEAU Gilles, MUNGAN Murat, Et si les délinquants choisissaient eux-mêmes leurs punitions ?, *theconversation.com*, 23 octobre 2023](#)

LE POINT SUR LES ASSOCIATIONS DISSOUTES PAR L'ÉTAT FRANÇAIS

En France, la dissolution d'une association est décidée par décret en conseil des ministres. Elle doit répondre à des critères précis listés dans l'article L 212-1 du Code de la sécurité intérieure dans sa version modifiée du 26 août 2021 (provocation à la haine, à la discrimination, à la violence, au terrorisme, remise en cause de « *l'intégrité territoriale* » et de la « *légalité républicaine* »...). Ce texte, qui est issu de l'article 1^{er} de la Loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées (abrogé en 2012), a étendu les motifs de recours à la dissolution.

Ce dispositif juridique, utilisé plusieurs fois par le Général de Gaulle en 1968 contre des « *groupes communistes accusés d'avoir agité la jeunesse* », a été par la suite peu souvent activé, jusqu'à la présidence de François Hollande, notamment après les attentats de 2015. Sous les mandats d'Emmanuel Macron, les demandes de dissolution ont fortement augmenté (34 en 6 ans contre 11 entre 2012 et 2017) ; elles visent majoritairement des groupes de la mouvance d'ultra-droite, avant ceux de l'islam radical.

Les associations concernées peuvent contester les décisions devant le Conseil d'État. Les suspensions ne sont pas très fréquentes, les annulations encore moins (8 depuis 1936 sur 47 recours, dont Les Soulèvements de la Terre en 2023). Elles peuvent également exercer un recours auprès de la Cour européenne des droits de l'Homme.

[AMSALLEM Noé, AUDUREAU William, GEOFFROY Romain, Trente-quatre associations visées par une dissolution sous la présidence Macron, une annulation par le Conseil d'État, *lemonde.fr*, 10 novembre 2023](#)

[BÉNIS Olivier, INFOGRAPHIES - Jamais autant d'organisations n'ont été dissoutes que depuis l'élection d'Emmanuel Macron, *radiofrance.fr*, 28 novembre 2023](#)

[Code de la sécurité intérieure, Article 212-2-1, *legifrance.gouv.fr*, 26 août 2021](#)

[Loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées, *legifrance.gouv.fr*, 1^{er} mai 2012](#)

DONALD TRUMP PRÉSENTE SES PROPOSITIONS POUR CONTRER L'IMMIGRATION CLANDESTINE

Lors de sa visite au Texas, une ville frontalière entre les États-Unis et le Mexique, l'ex-Président américain Donald Trump promet une ligne dure en matière d'immigration. Le gouverneur de cette ville s'en félicite et lui apporte son soutien en vue de la présidentielle de 2024. À cette occasion, M. Trump présente ses propositions en matière de politique migratoire même si elles suscitent l'inquiétude des militants vis-à-vis des droits civiques. Son plan prévoit l'extension du mur le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique. De sévères restrictions de voyage seront imposées aux citoyens de sept pays à majorité musulmane visant à mettre en œuvre un contrôle idéologique. D. Trump entend mettre fin au droit constitutionnel relatif à la citoyenneté de naissance en signant un décret dès le premier jour de son mandat. Seuls les enfants dont au moins un parent est citoyen américain ou résident permanent légal seraient admissibles à un passeport, à un numéro de sécurité sociale et à d'autres avantages. Des propositions que les démocrates jugent extrêmes et contradictoires aux droits humains et aux valeurs américaines.

[ASSOCIATED PRESS, Donald Trump présente ses propositions pour contrer l'immigration clandestine, *radio-canada.ca*, 20 novembre 2023](#)

JEUX OLYMPIQUES 2024

L'ONU VOTE LA TRÊVE OLYMPIQUE

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, le 21 novembre 2023, une résolution appelant tous les pays du monde à respecter la traditionnelle « *trêve olympique* » à l'occasion des Jeux de Paris 2024. Une résolution de paix adoptée par 118 voix pour, aucune contre, et deux abstentions (la Russie et la Syrie). La Russie l'a immédiatement critiquée, dénonçant des « *interférences politiques* » dans le sport.

Inspirée par l'ancienne tradition grecque qui imposait la cessation de toute hostilité pendant les Jeux olympiques antiques, cette trêve a été réintroduite par l'ONU en 1993, à l'initiative du Comité international olympique. Elle avait jusqu'ici toujours été adoptée sans vote, par consensus, avant les Jeux d'hiver et d'été. Or la Russie, cette année, a réclamé un vote, jugeant « *inacceptable* » l'absence dans le texte d'une référence aux « *principes d'un accès égal et non politisé* » aux compétitions sportives. À ce jour, le CIO n'a pas encore tranché quant à la participation des athlètes russes aux JO de Paris.

[CHARRIER Pascal avec l'AFP, JO de Paris : l'ONU vote la trêve, reprenant une tradition de la Grèce antique, *la-croix.com*, 22 novembre 2023](#)

LES FRANCILIENS SE DÉFIENT DES JO 2024

Les sondages réalisés depuis plusieurs mois sur la perception des Jeux olympiques et paralympiques 2024 par la population française montrent une baisse continue de son adhésion à la tenue de cet événement sportif. Ainsi, ils ne sont plus aujourd'hui que 69 % à le considérer favorablement contre 76 % il y a 2 ans. Mais ce « désamour » s'observe surtout chez les Franciliens, les premiers concernés, la majorité des compétitions se déroulant sur leur territoire. Ils sont actuellement 44 % à exprimer une opinion négative contre 22 % en 2021. Si les spécialistes s'accordent à dire que classiquement les populations s'inquiètent davantage à l'approche d'un événement de grande ampleur, le niveau de défiance semble néanmoins inédit. Les préoccupations des Franciliens portent essentiellement sur l'organisation des transports (81 % manifestent des craintes), sur la sécurité (73 %) et sur le respect des délais des travaux (71 %). En outre, 52 % des enquêtés envisagent de quitter l'Île-de-France pendant la période des Jeux.

Le taux d'approbation des JO ne devrait pas repartir à la hausse, après la communication, le 29 novembre 2023, des « *restrictions d'accès et de circulation dans certaines zones* ».

[LE COEUR Philippe, Paris 2024 : la perception des Jeux olympiques « atteint la cote d'alerte » chez les Franciliens, selon un sondage, *lemonde.fr*, 13 novembre 2024](#)

[LE COEUR Philippe, Paris 2024 : tout ce qu'il faut savoir sur les conditions de circulation durant les Jeux olympiques, *lemonde.fr*, 29 novembre 2023](#)

LA CHASSE AUX DRONES POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

Afin d'assurer la protection lors des éditions des Jeux olympiques de Paris 2024, la France mettra en place un système de défense contre les drones appelé « Boréades » afin de contrer toute tentative d'attaque par drone pendant l'événement.

Ce dispositif conçu par la société CS Group a pour but d'assurer la sécurité au sein des espaces aériens protégés. Les aéroports, les prisons ou encore les bâtiments sensibles sont considérés comme tels. Lors des Jeux olympiques de Paris, ce dispositif sera également utilisé dans les stades. Il est capable de repérer, d'identifier et d'évaluer les menaces provenant de tout objet volant non identifié. De plus, il peut neutraliser les petits drones (micro ou mini) en utilisant des brouilleurs dans une zone déterminée si nécessaire.

La sécurité d'un site repose sur divers capteurs tels que des caméras thermiques, des radars et des capteurs électromagnétiques. Ces équipements sont directement reliés à un centre de commandement, ce qui permet de collecter et d'analyser ces données afin d'identifier et d'évaluer toute menace potentielle. Une intelligence artificielle est également incluse dans le dispositif afin d'améliorer la performance de détection et d'identification des différentes machines.

À l'heure actuelle, « Boréades » est la seule solution française opérationnelle dans la lutte anti-drones.

[La France va déployer un bouclier anti-drones sans failles pour les JO 2024 à Paris, futura-sciences.com, 25 novembre 2023](https://www.futura-sciences.com/fr/news/sciences/la-france-va-deployer-un-bouclier-anti-drones-sans-failles-pour-les-jo-2024-a-paris_127123.php)

JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024 : 15 000 MILITAIRES MOBILISÉS POUR L'ÉVÉNEMENT

Le gouverneur militaire de Paris, le général Christophe Abad, annonce une mobilisation de près de 15 000 militaires pour les Jeux olympiques de Paris à l'été 2024. Environ 10 000 militaires seront déployés en Île-de-France et 5 000 seront logés sous des tentes en plein Paris, pendant la durée des Jeux. Ce déploiement n'empêche en rien la responsabilité du comité d'organisation des JO de veiller à la sécurisation des sites de compétition. D'ailleurs, celui-ci annonce avoir trouvé un accord avec trente-sept entreprises de sécurité privée pour assurer une sécurité efficace, en particulier lors de la journée d'ouverture le 26 juillet 2024.

[EUROPE 1 avec AFP, Jeux olympiques Paris 2024 : 15.000 militaires mobilisés pour l'événement, europe1.fr, 23 Novembre 2023](https://www.europe1.fr/fr/jeux-olympiques-paris-2024-15000-militaires-mobilises-pour-levevenement-23-novembre-2023-157123)

GÉOPOLITIQUE

LE NÉPAL INTERDIT TIKTOK : UNE QUESTION « D'HARMONIE SOCIALE »

Le 13 novembre 2023, le gouvernement du Népal a annoncé interdiction de TikTok sur son territoire, « *pour réguler l'utilisation d'un réseau social qui perturbait l'harmonie sociale et la bonne volonté [des Népalais], et pour réguler le flux de contenus indécents* ».

L'application compte près de 2,2 millions d'utilisateurs actifs au Népal mais les autorités ont enregistré plus de 1 600 cas de cybercriminalité liés à cette dernière au cours des quatre dernières années.

Face à cette décision, de nombreuses oppositions politiques au sein du pays se sont fait entendre au nom de la « *liberté d'expression et l'individualité* », notamment le parti communiste marxiste-léniniste unifié du Népal (PCN-MLU, opposition de centre gauche) et le parti du Congrès népalais.

À noter également que les deux géants voisins du Népal, l'Inde et le Pakistan, ont déjà interdit l'application en affirmant qu'elle pouvait compromettre la sécurité et l'intégrité nationale, certains contenus ayant même « *conduit à des affrontements hors ligne, obligeant à instaurer des couvre-feux et à déployer la police* ».

[LIBERATION, REUTERS, «Harmonie sociale» : le Népal interdit à son tour TikTok pour cause d'impact néfaste sur la société, liberation.fr, 14 novembre 2023](https://www.liberation.fr/fr/monde/le-nepal-interdit-a-son-tour-tiktok-pour-cause-dimpact-nefaste-sur-la-societe-157123)

LA CHINE SE VENGE DES ÉTATS-UNIS GRÂCE À SES PANDAS

La Chine fait revenir ses pandas de la capitale américaine quelques jours avant le sommet sino-américain. Ces animaux sont un symbole diplomatique chinois illustrant les liens entre les deux États. Ils avaient été prêtés aux États-Unis sous la présidence de Richard Nixon, qui s'était rendu à Pékin pour normaliser les relations diplomatiques avec l'État communiste. Leur mise à disposition implique tout de même une redevance annuelle pouvant atteindre un million de dollars. Les pandas n'améliorent pas seulement l'image de la République populaire, mais lui apportent aussi des accords commerciaux bilatéraux et

des exportations lucratives. Leur retour marque le renouveau d'une époque historique très tendue. Ils ont quitté le zoo de Washington en présence de nombreux visiteurs et d'une escorte policière. Il ne reste que quelques pandas chinois dans le zoo d'Atlanta dont le retour sera imminent quand leur contrat de prêt prendra fin en 2024.

KRETSCHMAR Stefan, [Diplomatie du panda: voici le soft-power de la Chine, watson.ch](https://www.watson.ch/story/diplomatie-du-panda-voici-le-soft-power-de-la-chine-12238888), 19 novembre 2023

➡ ÉCONOMIE

LE PORTAGE SALARIAL : NOUVEL ELDORADO DU TRAVAILLEUR INDÉPENDANT ?

Le syndicat patronal PEPS (Professionnels de l'Emploi en Portage Salarial) entend faire la réclame de cette forme nouvelle d'emploi qui concerne les travailleurs indépendants.

Le principe du portage salarial consiste en effet à proposer à des « *freelances* » de travailler dans un cadre socialement sécurisé tout en conservant leur autonomie et leur liberté d'action. Selon Anne-Fleur Carabin, Directrice d'Ad Missions et membre du Conseil d'Administration et trésorière du PEPS, « *ce sont des freelances qui trouvent et négocient des missions avec des clients. Dans la mesure où l'indépendant devient un salarié porté, il bénéficie de tous les avantages du salariat avec l'accès à l'assurance-maladie, la mutuelle, l'assurance-chômage, la retraite, la prévoyance* ». Le portage salarial ne concerne actuellement que 100 000 personnes dont 70 % sont des consultants en informatique, 54 % des travailleurs indépendants ne connaîtraient même pas ce statut qui offre, sous certaines conditions, des garanties pour l'accès au crédit, une indemnisation par Pôle emploi ou une compensation en cas de creux d'activité.

PEPS souhaite donc promouvoir activement ce format d'emploi et a développé un label AFNOR pour distinguer les entreprises « *sérieuses* » de portage salarial.

[OPENMEDIAS, PEPS, syndicat actif au service du portage salarial, usine-digitale.fr, 2 novembre 2023](https://www.usine-digitale.fr/article/openmedias-peps-syndicat-actif-au-service-du-portage-salarial-12238888)

CRYPTOMONNAIES, NFT : APRÈS L'EUPHORIE, LA GRANDE DÉSILLUSION

Sur les marchés financiers, les mêmes causes reproduisent les mêmes effets : ainsi, l'explosion de la bulle spéculative autour des cryptomonnaies suivie de l'effondrement de la plateforme FTX il y a un an ont entamé de manière significative la confiance des investisseurs – qu'ils soient professionnels ou particuliers – dans les cryptoactifs dont les cours ont subi une division par trois. L'euphorie spéculative accélérée par la sortie de la séquence Covid a subi un arrêt brutal dont peinent à se remettre les marchés. Toutefois, il apparaît que l'atonie du marché est actuellement mise à profit par des investisseurs institutionnels pour se positionner de manière massive sur le Bitcoin, autre monnaie virtuelle. Cette dernière, à l'inverse de la tendance indiquée précédemment, a connu une accélération de son cours depuis un an, avec un niveau de cotation multiplié par deux. En définitive, la purge financière a conduit les professionnels à se concentrer sur des produits jugés sûrs et les particuliers à se détourner de ce type de placement, sauf à le considérer comme un placement de long terme.

[VERGARA Ingrid, Cryptomonnaies, NFT: après l'euphorie, la grande désillusion, lefigaro.fr, 3 novembre](#)

IMPOSITION DES PLUS RICHES EN EUROPE ET DANS LE MONDE

La fin du secret bancaire en 2017 a permis de réduire de manière significative l'évasion fiscale. Cependant, un rapport de l'Observatoire européen de la fiscalité, publié le 23 octobre 2023 et auquel une centaine de chercheurs ont contribué, montre que les personnes les plus riches paient toujours, proportionnellement, moins d'impôts que les autres, car elles ont recours à des moyens de contournement et d'optimisation : sociétés-écrans, placement de « *leur fortune dans des sociétés personnelles de détention de patrimoine, ou holding familiale* » plutôt que sur des comptes offshore...

De nombreuses voix s'élèvent pour demander, face à la hausse des inégalités et en une période où d'importants investissements s'imposent en termes « *d'éducation, de santé (...), de technologie* » et d'écologie, que l'effort des plus riches soit plus conséquent. Diverses solutions sont proposées. L'Observatoire, quant à lui, préconise d'imposer les milliardaires à hauteur de 2 % de leur patrimoine, ce qui multiplierait par 7 les recettes fiscales en Europe, lesquelles s'élèvent actuellement à 6 milliards d'euros.

De plus, un accord international, conclu en 2021 entre 140 pays, doit progressivement limiter la possibilité pour les multinationales d'enregistrer leurs bénéfices dans des pays dont la fiscalité est avantageuse et leur appliquer un taux d'imposition de 15 % au minimum. Néanmoins, ce taux ne serait que théorique, des « *dérogations* » leur permettant « *d'exclure une partie de leurs actifs et de leur masse salariale de l'assiette de l'impôt* ».

[Taxer à 2% le patrimoine des milliardaires européens rapporterait 40 milliards d'euros à l'Europe, latribune.fr, 23 octobre 2023](#)

[L'OPINION avec REUTERS, Un impôt de 2% sur les milliardaires générerait 40 milliards d'euros au niveau européen, lopinion.fr, 23 octobre 2023](#)

[ALSTADSÆTER Annette, GODAR Sarah, Nicolaidis Panayiotis, Zucman Gabriel, « Global Tax Evasion Report 2024 », taxobservatory.eu, 2023](#)



LE QI DES HUMAINS EST-IL EN RÉGRESSION ?

Alors que le quotient intellectuel (QI) de la population a évolué à la hausse au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, certaines études actuelles sembleraient montrer que ce dernier croît de moins en moins vite, voire même régresse.

Le QI est une mesure métrique de l'intelligence humaine que les psychologues Binet et Simon ont mise au point à partir de 1905. Controversé à cause de ses déviations potentielles pour un usage politique (à titre d'exemple, une probable sélection révolue des migrants par les États-unis), il classe les humains selon une valeur moyenne de 100 points (95 % de la population se situent dans une fourchette haute ou basse de deux écarts type à 15 %, soit un QI de 70 à 130 points). Ce dernier a fortement progressé depuis l'après-guerre mais sa hausse s'est ralentie depuis les années 90. Selon Franck RAMUS, chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), cette moindre amélioration est réelle car « *les arbres ne peuvent pas monter jusqu'au ciel, il y a*

forcément des limites à ce qu'un cerveau humain peut faire ». Ce chercheur pourfend néanmoins certaines études récentes tendant à démontrer un recul du QI, les qualifiant d'incomplètes, de non consensuelles et relatives à une « *panique morale* » liée à un prétendu déclin de nos sociétés.

[Du LAG Lancelot, QI mondial en baisse : réalité ou panique morale ?, *polytechnique-insights.com*, 2 novembre 2023](#)

SET 50F : LE PREMIER MANNEQUIN DE CRASH-TEST FÉMININ

Depuis les années 1970, des mannequins anthropomorphes sont utilisés pour évaluer la sécurité des véhicules (déformations de leur structure) et les dommages pour les passagers. Le modèle de mannequin utilisé dans la plupart des cas mesure 175 cm pour 75 kg. Aujourd'hui, le premier mannequin à représenter une femme adulte est enfin apparu : SET 50F, 162 cm, 62 kg. Cette réplique de la morphologie féminine (des épaules plus étroites, des hanches et un centre de gravité plus bas) est d'autant plus importante que ces caractéristiques affectent la réaction du corps lors d'un accident.

Or, on sait depuis longtemps que les femmes sont plus vulnérables et moins protégées que les hommes en matière de sécurité routière. Par exemple, les femmes assises (attachées) sur le siège passager ont 73 % plus de risques d'être gravement blessées lors d'une collision frontale. En cas de collision arrière, elles ont trois fois plus de risques que les hommes de subir un « coup du lapin » (avec deux fois plus de risques de garder une invalidité permanente). Les systèmes de protection tels que les appuis-tête se révèlent plus efficaces pour les hommes puisqu'en l'absence de tests sur des modèles féminins, l'identification de designs sécuritaires pour les femmes est inexistante.

SET 50F représente donc un espoir de meilleure protection de la gente féminine avec une prise en considération de ses caractéristiques physiques, en attendant que la réglementation ne l'exige. Le groupe suédois Volvo a d'ores et déjà commencé à l'utiliser.

[CARON Simone, Enfin un mannequin de crash-test fidèle à la morphologie féminine, *sciencesetavenir.fr*, 03 novembre 2023](#)

LES VERTUS DE L'ENNUI

Le monde accélère, foisonne, tourbillonne. Nous vivons dans une ère où tout est immédiateté, où chaque minute est comptée, occupée. Et s'il était nécessaire de s'autoriser une pause et de s'ennuyer ?

Déjà documenté en psychologie du développement, l'ennui regorge de vertus insoupçonnées. Il permet par exemple de se confronter à son individualité, d'explorer en profondeur ses propres pensées pour ainsi mieux rentrer en résonance avec le monde extérieur. L'ennui permet également de susciter la curiosité, de prendre le temps de se poser des questions et de faire immerger des idées innovantes grâce à la rêverie et l'introspection.

L'ennui laisse la place à la créativité, permet à l'imaginaire de se développer et surtout stimule la résolution de problème. Serions-nous alors plus résilients grâce à l'ennui ?

Une seule façon de le savoir, déconnectons et accordons-nous un peu d'ennui.

[REBILLARD Chloé, Pour vivre heureux, ennuyez-vous !, *scienceshumaines.com*, n°363, novembre 2023](#)

L'IMPACT DES IMAGES : ENTRE ATROCITÉS ET GUERRE PSYCHOLOGIQUE ?

Les récents événements entre Israël et le Hamas ont inondé les chaînes d'information et les médias. Des images de terreur et d'effroi nous sont parvenues, posant de nouvelles hypothèses concernant les stratégies de propagande du Hamas. En effet, le groupe terroriste fut déjà à l'origine d'actions spectaculairement meurtrières, mais ses membres n'avaient jusqu'alors pas recours aux vidéos, aux reportages macabres et à la diffusion de ces contenus sur les réseaux sociaux. Les chercheurs s'interrogent donc sur la diffusion de ces images, moyen très largement utilisé dans la propagande djihadiste de Daech. L'exposition publique servirait-elle à maximiser l'impact comme une guerre psychologique ? Les effets de l'exposition aux contenus violents sont particulièrement documentés dans la sphère scientifique : anxiété, sidération, désensibilisation en sont certains effets. Les médias sont d'ailleurs tenus de respecter des règles de déontologie journalistiques au sujet des images violentes. Le pouvoir de l'effroi au travers des images est-il devenu une composante d'une autre guerre, celle du psychologique ?

[NAHON-SERFATY Isaac, Tout comme daesh, le hamas diffuse les images de ses atrocités afin de maximiser leur impact psychologique, *theconversation.com*, 14 novembre 2023](#)

[TAIEB Emmanuel, Comment appréhender les images des violences terroristes contre les otages ? *theconversation.com*, 20 octobre 2023](#)

« RED TEAM » : DES CHERCHEURS AUX ALLURES DE SUPER-HÉROS

« Red Team », la consonance indique une équipe de super-héros, et c'est une équipe pour le moins originale : des auteurs de science-fiction au service de la recherche et de l'anticipation opérationnelle.

Lancée en 2019 par l'agence de l'innovation de défense, l'état-major des armées, la direction générale de l'armement et la direction générale des relations internationales et de la stratégie, l'expérience au succès grandissant a été reconduite pour une troisième saison.

L'objectif est annoncé : anticiper les risques technologiques, environnementaux, sociétaux ou économiques, sources de conflits potentiels dans la fenêtre temporelle 2030/2060.

Réfléchir en dehors de la boîte, c'est le parti pris de ces auteurs, pousser la réflexion au-delà de terrains connus dans un processus structuré catalyseur d'idées nouvelles, terreau favorable de créativité. Au travers de vidéos ou par le biais d'articles, la « Red Team » s'attache à imaginer les scénarii du futur.

Suivant le fil rouge des saisons à l'image d'une série dystopique, des thèmes variés sont abordés : automatisation des processus dans la course à l'armement et impact sur la boucle décisionnelle, profil du « soldat du futur », ou encore mort annoncée de la culture.

La saison 3 s'oriente sur la ruée vers l'espace, ainsi que sur l'acquisition imaginée d'une nouvelle technologie qui permettrait d'intégrer de manière immédiate des connaissances nouvelles.

Ces mises en scène dystopiques rappellent à tout un chacun l'équilibre subtil du monde dans lequel nous évoluons.

Site de redteamdefens.org

[DIRECTION : AID, Menaces du futur : La Red Team Défense dévoile de nouveaux scénarios de fiction, *defense.gouv.fr*, 30 juin 2023](#)

[PAILLON Marjorie, Horizon 2060 : ils imaginent la guerre du futur, *france24.com*, 11 décembre 2020](#)

[PACCALIN Claire, La Red Team, des auteurs de science-fiction au service de l'armée française, *france24.com*, 07 juin 2023](#)

SOCIÉTÉ

INCESTE : LA CIIVISE A RENDU SON RAPPORT

Après 3 ans de travaux, la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE) a rendu le 17 novembre 2023 son rapport final.

Ce sont près de 30 000 témoignages qui ont été récoltés et qui mettent en lumière un phénomène criminel de grande ampleur face auquel la société française semble fermer les yeux, ce qui aboutit, en conséquence, à une faible répression des auteurs.

En effet, selon les chiffres révélés par son rapport : « *Un enfant est victime d'un viol ou d'une agression sexuelle toutes les 3 minutes, ce qui correspond à 160 000 enfants victimes chaque année de violences sexuelles. Dans la majorité des cas (81 %), ces violences sont incestueuses* ».

La Commission préconise 82 mesures pour endiguer cette effrayante hydre. Ainsi, trois grandes dispositions semblent fondamentales pour mieux la combattre :

- un questionnement systématique de chaque enfant ;
- une mise en sécurité immédiate de l'enfant révélant de tels faits ;
- la création d'un parcours de soins spécialisé dans le psychotraumatisme pour limiter au mieux les importants dommages psychologiques subis par ce type de victimes.

[ALFONSI Mathieu, La Ciivise rend son rapport final, et voici trois mesures essentielles qu'elle propose, *huffingtonpost.fr*, 17 novembre 2023.](#)

[CIIVISE, « Violences sexuelles faites aux enfants : on vous croit », *ciivise.fr*, 17 novembre 2023](#)

LA SANTÉ MENTALE DES HOMMES : UNE ÉPIDÉMIE SILENCIEUSE

La dépression est souvent considérée comme une maladie psychique essentiellement féminine. Pourtant, les études prouvent le contraire : l'Observatoire national du suicide a observé que 75 % des suicides en France concernent des hommes. Il est vrai que la dépression masculine se manifeste plutôt par de l'irritabilité, de la colère, des comportements à risque ou excessifs. Au lieu des symptômes plus classiques que sont la tristesse ou les pleurs, attribués aux femmes. Mais les hommes parlent moins et expriment peu leurs ressentis. Au regard de la société, un homme se doit d'être fort et capable de se maîtriser. Demander l'aide d'un spécialiste ou avouer un mal-être est donc perçu comme une faiblesse réservée aux femmes. Ces clichés sexistes peuvent aboutir à de mauvais diagnostics, à une absence de prise en charge et à des conséquences dramatiques pour les hommes concernés.

[AUCHÈRE Camille, Santé mentale des hommes : l'épidémie silencieuse, *futura-sciences.com*, 15 novembre 2023](#)

[OGRODNICZUK John S., OLIFFE John L., les hommes et la dépression, *ncbi.nlm.nih.gov*, février 2011](#)

[JOHNSON Joy L., OLIFFE John L., KELLY Mary T. et *al.*, Men's discourses of help-seeking in the context of depression, *onlibrary.wiley.com*, 27 juin 2011](#)

UN APPAUVRISSEMENT DU LANGAGE ?

La dernière étude du ministère de l'Éducation nationale vient encore pointer une baisse du niveau scolaire des élèves français. Les mathématiques et l'orthographe grammaticale seraient les principales sources de difficultés.

Des chercheurs s'interrogent sur les possibles effets d'une perte langagière. Selon eux, il ne s'agit pas uniquement d'orthographe mais d'une réduction du vocabulaire, d'un appauvrissement de la langue et de la disparition des subtilités langagières. Ce déclin entraînerait un étiolement de la pensée complexe, un affaiblissement de la curiosité intellectuelle, une régression de l'esprit critique.

On ne peut alors s'empêcher de penser à George Orwell pour qui l'appauvrissement de la langue ne dégrade pas seulement la pensée mais avilit l'âme tout entière.

Certains vont jusqu'à penser que l'être humain court vers son abrutissement en parlant du renversement de l'effet Flynn (l'effet Flynn correspondant à l'augmentation des scores aux tests de QI entre les années 1950 et 1990). Même s'il semble réducteur d'assimiler langage et intelligence, n'en demeure pas moins que les subtilités langagières permettent l'élaboration d'un raisonnement complexe. Le déclin de la langue pourrait-il être perçu comme une composante de la servitude, comme une porte d'entrée aux idéologies violentes ?

Après tout, quand l'être humain n'a plus les mots... Il lui reste la mise en acte.

[TANDONNET Maxime, La chute du niveau scolaire, une porte ouverte au fanatisme et à la violence, *lefigaro.fr*, 16 novembre 2023](#)

[PAOLI Lionel, Les jeunes Français ne maîtrisent plus leur propre langue : la défaite de la pensée, *varmatin.com*, 5 janvier 2023](#)

[Effet et contre-effet Flynn : l'Humain avance-t-il vers son abrutissement ? *naceol.co*, 23 avril 2023](#)

LA « SOUMISSION CHIMIQUE », UN FLÉAU DIFFICILE À PROUVER ?

Mis en examen, un sénateur de Loire-Atlantique est accusé d'avoir drogué une députée à son insu pour tenter d'abuser d'elle sexuellement. Cette affaire délicate sous les ors du Sénat replace dans l'actualité cette pratique criminelle qui annihile toute volonté et tout consentement.

Il apparaît que la « soumission chimique » est encore peu connue du grand public... et de ses victimes potentielles (femmes, enfants, personnes vulnérables). La majeure partie des victimes sont dans l'ignorance de ce qu'elles ont subi sous l'effet de ce qu'elles ingèrent à leur insu. Pourtant ce n'est pas un phénomène récent. Depuis 2003, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) réalise une enquête annuelle. Cette emprise ne se limite pas à « la drogue du violeur » ou GHB. Au contraire, les

agresseurs ont moins recours à des drogues qu'à des médicaments librement accessibles en pharmacie. La soumission chimique reste donc difficile à prouver même si les victimes peuvent à un moment s'interroger sur leur état de santé.

Ce phénomène qui défraie (et effraie) plus ou moins la chronique concerne toutes les classes sociales. En mars 2024 doit s'ouvrir le procès d'un « *bon père de famille* », retraité qui, pendant 10 ans, a drogué sa femme pour la livrer à des clients qui la violaient. Une cinquantaine de ceux-ci ont été interpellés. Les protagonistes issus de milieux sociaux très différents seront sur le même banc des accusés, leur point commun étant l'absence de remords. « *Dans leur tête, à partir du moment où le mari décide de disposer du corps de sa femme et d'en faire ce qu'il veut, ça ne pose aucune question, aucune interrogation. Ça paraît normal.* »

Victime collatérale, Caroline Darian, leur fille, a choisi de témoigner dans un livre et mène une campagne de lutte contre la « soumission chimique ». Elle a fondé le mouvement [#Mendorspas](#). Il vise à alerter et à informer le plus grand nombre, ainsi que les professionnels de santé, pour tenter de mieux prévenir, de protéger et d'optimiser la prise en charge des victimes de « soumission chimique » dans la sphère privée.

[BARTOLI Éloïse, "Une véritable arme à portée de main" : quand le spectre de la soumission chimique plane sur les violences faites aux femmes, *francetvinfo.fr*, 22 novembre 2023](#)

[CHAOUACH Leïla, Soumission chimique. Résultats de l'enquête de 2021, Centre d'addictovigilance de Paris, *ansm.fr*, juillet 2023](#)

[DARIAN Caroline, Contre la soumission chimique, pourquoi je lutte. Les pieds sur terre, 25 septembre 2023, *radiofrance.fr*, 58 minutes](#)

POURQUOI IL EST NÉCESSAIRE DE DISTINGUER VIOLENCE DE GENRE ET VIOLENCE INTRAFAMILIALE

Constatant que le nombre de féminicides ne diminue guère malgré de nombreuses initiatives de l'État, au premier rang desquelles figure le Grenelle des violences conjugales, l'auteur, chercheur en sciences politiques, regrette le « *millefeuille juridique* » qui pose en définitive trois difficultés : une justification de l'action publique basée sur les chiffres et non les ressorts de ces violences ; une absence de prise en compte du contexte social ; une assimilation des violences conjugales aux violences intrafamiliales. Ces difficultés sont prégnantes lorsque la question de l'autorité parentale est dans la balance, dans le cas d'une violence de genre.

[Dauphin sandrine, Pourquoi il est nécessaire de distinguer violence de genre et violence intrafamiliale, *theconversation.com*, 7 novembre 2023](#)

RELANCE DU DIALOGUE MÉMORIEL ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE

La troisième réunion de la commission franco-algérienne sur la mémoire de la colonisation s'est tenue à Constantine le 22 novembre 2023. Rappelons que cette instance, composée à parité de cinq historiens français et cinq historiens algériens, est la cheville ouvrière du travail de dialogue mémoriel dans lequel se sont engagés les Présidents Emmanuel Macron et Abdelmadjid Tebboune.

À cette occasion, un accord a été trouvé sur l'objectif d'une « *restitution à l'Algérie des biens symboliques, comme ceux ayant appartenu à l'émir Abdelkader ou à d'autres personnalités algériennes* ».

Outre ces restitutions, la commission a convenu d'approfondir le chantier de l'historiographie. Il s'agira d'« *élaborer une chronologie* » des épisodes marquants de la période coloniale ainsi qu'une « *bibliographie commune des recherches et des sources en Algérie et en France sur le XIXe siècle* ».

La commission mixte a également annoncé le « *lancement* » d'un « *programme d'échange et de coopération* » qui devrait permettre à quinze doctorants et chercheurs algériens de venir travailler sur les archives françaises, tandis que quinze de leurs homologues français travailleraient sur les archives algériennes. Les deux pays sont invités à offrir « *toutes les facilités d'accès aux fonds* ». Enfin, la commission appelle de ses vœux « *l'identification des cimetières et des tombes* » de détenus algériens enterrés en France et la « *valorisation de ces lieux de mémoire* ».

NDR : Plusieurs travaux historiques ont déjà été soutenus depuis les années 2000 sur le rôle de la gendarmerie durant la guerre d'Algérie, dont la thèse d'Emmanuel Jaulin (2009). La chaire HiGeSeT au sein du CREOGN contribue à valoriser l'exploitation des archives de la gendarmerie de cette période conservées au Service historique de la Défense au château de Vincennes.

[BOBIN Frédéric, Historiens français et algériens relancent le dialogue mémoriel à Constantine, lemonde.fr, 23 novembre 2023](#)

DISPARITION DE L'HISTORIEN EMMANUEL LE ROY LADURIE

La présidente de la Bibliothèque nationale de France (BnF), Laurence Engel, a salué la mémoire d'Emmanuel Le Roy Ladurie, décédé à 94 ans le 22 novembre 2023. L'historien fut en effet administrateur général de la BnF de 1987 à 1994. Sous sa direction, l'institution entreprit des projets majeurs, notamment la transition vers l'ère numérique avec l'informatisation des catalogues.

Emmanuel Le Roy Ladurie est associé à l'école des Annales, un mouvement historique qui a promu une nouvelle façon d'envisager l'histoire, en mettant l'accent sur les structures socio-économiques plutôt que sur les événements individuels.

Sa prise en compte de disciplines telles que la démographie ou la climatologie a considérablement élargi notre compréhension de l'histoire européenne moderne, notamment celle de la France rurale et agraire. Il fut ainsi, dès les années 1970, l'un des précurseurs de l'histoire du climat, tissant des liens entre les famines, les épidémies, les chutes démographiques et les conditions climatiques. On peut citer les trois volumes de son *Histoire humaine et comparée du climat* (2004-2009).

[BOUHADJERA Hocine, La BnF salue la mémoire d'Emmanuel Le Roy Ladurie, actualitte.com, 24 novembre 2023](#)



RÉDACTEURS ET PARTENAIRES



Général (2S) François DAOUST, CREOGN, Directeur du CREOGN (Ligne éditoriale)

COL David BIÈVRE, CREOGN, directeur adjoint du CREOGN, rédacteur en chef

LCL Jean-Stéphane NOGUÈS, CREOGN

CDT Benoît HABERBUSCH, CREOGN

M. Michaël DIZET, CREOGN

Mme Sabine OLIVIER, CREOGN

M. Didier DANTAL, CREOGN

MDC Aurélie HONORÉ, CREOGN

Mme Odile NETZER, CREOGN

Mme Évelyne GABET, CREOGN

Samantha BORDES, doctorante COFRA

Maëva LE BERRE, doctorante COFRA

M. Souleymane SAGNA, étudiant en Master 2 en alternance

M. Yannis BENBOURAHLA, étudiant en Master 1 en alternance

Mme Héloïse BONFILS, étudiante à l'emlyon business school, stagiaire